

DELSOL AVOCATS PASSE LE CAP DES 100 AVOCATS

Delsol Avocats se démarque par une double implantation nationale, à Paris et à Lyon, ville dans laquelle il a été créé, et par une spécialité historique unique : le droit des organisations non lucratives et de l'entrepreneuriat social. Son positionnement *full service* a fait ses preuves : la structure vient de dépasser le seuil des 100 avocats que seuls une quinzaine de ses concurrents ont franchi jusque-là.

conseil d'administration, il s'agit d'un véritable organe de gestion, explique Amaury Nardone. *Nous nous réunissons tous les lundis matin à 7h30, l'heure lyonnaise pour commencer la journée, et passons en revue toutes les problématiques d'un cabinet: la communication, les questions de ressources humaines, d'informatique, de financement, d'investissement...* » Un moyen également de s'assurer d'une bonne concertation entre Paris et Lyon.

L'ÉQUILIBRE DES MATIÈRES

Delsol Avocats se positionne depuis longtemps déjà sur un modèle *full service*. Le cabinet a orienté son développement de façon à couvrir un maximum de matières du droit des affaires : le droit des sociétés et les opérations financières, le droit de la santé, public, immobilier, social, le contentieux, la fiscalité, les données personnelles et, historiquement, le droit appliqué aux organisations à but non lucratif. Le *corporate/M&A* est devenu au fil du temps un département locomotive qui compte aujourd'hui sept associés – et qui s'est renforcé cette année grâce à l'arrivée de Philippe Malikian. Delsol Avocats sait aussi se saisir des opportunités qui se présentent à lui : il a récemment accueilli Jeanne Bossi Malafosse,

mises en place par Xavier Delsol dès la création du cabinet, sont « un axe historique et fondateur de notre identité », insiste Amaury Nardone. Xavier Delsol a en effet été l'un des premiers à théoriser le droit des associations. Le développement de cette pratique inédite fait aujourd'hui la renommée de la marque : « *Nous sommes parvenus à trouver un bon équilibre entre les matières d'un cabinet d'affaires classique et cette spécificité dans laquelle nous sommes leader en France* », se réjouit Xavier Delsol. De quoi faire oublier l'étiquette de boutique de niche que portait autrefois Delsol Avocats.

L'ÉQUILIBRE DES BUREAUX

Autre équilibre à trouver pour Delsol Avocats : celui entre ses deux bureaux. « *Nous nous sommes longtemps concentrés sur le développement de notre activité à Paris. Maintenant que nous y sommes bien implantés, nous allons renforcer les effectifs à Lyon* », explique Amaury Nardone. Prise globalement, la firme s'affiche fièrement comme un cabinet important en France. Son effectif vient de passer la barre symbolique des 100 avocats, portés par 25 associés. Et ce chiffre continue de progresser. Prochainement, deux

Si Amaury Nardone assure que « *la double implantation nationale de Delsol Avocats est un élément de distinction* », le cabinet n'en délaisse pas pour autant le volet international. Delsol Avocats intervient d'ailleurs en Europe, sur tout le continent américain et en Chine pour accompagner des clients français et étrangers dans la conduite de leurs projets et opérations en France ou lors de la négociation et la rédaction de contrats internationaux. Ces interventions sont rendues possibles par les liens étroits de Delsol Avocats avec des cabinets étrangers « *best friends* » mais aussi par son appartenance à deux réseaux internationaux : Trans-European Law Firm Alliance (Telfa) et Parlex. La création de « *desks* » dédiés à certaines régions du monde a également dynamisé l'internationalisation du cabinet. « *Notre italian desk, coanimé par Camille Rousset, associée en social, et Philippe Dumez du département M&A, s'est particulièrement développé*, explique Amaury Nardone. *Récemment, l'équipe est intervenue sur des opérations de croissance externe d'entreprises en Italie* », illustre-t-il.

« FAÇONNER DES ASSOCIÉS »

La création de bureaux à l'étranger ne figure cependant pas dans les projets de Delsol Avocats. Ouvrir une antenne n'est pas simple, « *surtout lorsqu'il s'agit de délocaliser une équipe* », souligne Amaury Nardone. *La priorité, c'est la France: au sein de notre offre globale, nous créons des solutions adaptées aux besoins des clients* », ajoute l'avocat avant de conclure que le mérite des fondateurs réside surtout dans leur capacité à avoir su « *façonner des associés* ». Lui-même comme la jeune génération toute entière bénéficie d'une vraie culture de la transmission. Ensemble, ils ont modelé le cabinet en une structure à leur image. Une belle réussite.

MARINE CALVO

« La double implantation de Delsol Avocats est un élément de distinction sur le marché »

une spécialiste du droit de la santé qui a développé une expertise en matière de protection des données personnelles. Le pôle dédié aux organisations sociales réunit pas moins de quatre associés. C'est la plus importante équipe en France de spécialistes du secteur. Ces deux expertises,

avocats supplémentaires devraient rejoindre le *partnership*. Deux associés, dont les noms sont encore tenus confidentiels, rejoindront bientôt le cabinet. La première en droit social et le second en droit fiscal pour consolider le conseil aux entreprises dans un groupe majoritairement consacré à la fiscalité patrimoniale.

Les équipes de Delsol Avocats réunies lors de leur congrès annuel organisé cette année à Fontainebleau.

se soldera par une renaissance qui aboutira à sa forme actuelle dès 2003. « *Le cabinet s'est reformé avec vingt avocats à Lyon et trois à Paris. L'enjeu à l'époque était de repartir sur des bases et des valeurs communes en lien avec nos méthodes de travail, notre éthique et notre vision de l'affectio societatis*. » Un pari réussi pour le cabinet qui, depuis lors, a déployé son offre et ses équipes.

À L'HEURE LYONNAISE

Delsol Avocats tire sa force d'un modèle de gouvernance clairement établi depuis 2003. Amaury Nardone, associé dirigeant et coresponsable du département droit des sociétés et fusions-acquisitions à Paris, le confirme : « *Notre façon de gérer le cabinet n'a pas changé depuis quinze ans, le siège et les fonctions sup-*

ports sont à Lyon. Les équipes, elles, se répartissent entre Paris et Lyon, les départements étant présents dans chacune des deux villes. » La liaison entre les deux entités est facilitée par le fait que les associés lyonnais viennent régulièrement à Paris. Par ailleurs, « *nous sommes tous convaincus du bien-fondé de notre stratégie de développement.* » Une raison à cela : ils ont fait valider leurs choix par un œil externe expert des cabinets d'avocats. « *Avec Michel Coster, professeur de stratégie de l'EM Lyon, nous avons déterminé les objectifs à atteindre pour 2022* », explique le *managing partner*. La feuille de route rédigée avec ce professeur et le travail du conseil d'administration facilitent les prises de décision pour concrétiser ces ambitions. « *Le cabinet compte cinq associés au sein de son*

Delsol Avocats a tout d'un cabinet purement parisien : des locaux dans un immeuble du 17^e arrondissement, une équipe de plus de 100 avocats et une offre *full service*. Pourtant, l'aventure entrepreneuriale a commencé en province, à Lyon. Lorsque Jean-Philippe Delsol décide de fonder sa structure dans la capitale des Gaules il y a plus de quarante ans, il vise déjà le marché parisien en se constituant une clientèle de grandes entreprises. La petite histoire raconte que pour faciliter son implantation à Paris, Delsol Avocats tentera l'aventure en 2001 avec Bignon Lebray, installé sur place. Les deux structurent fusionnent avant de se séparer un an plus tard. Pour Delsol Avocats, cette rupture



© Delsol Avocats